

RAPPORT

d'activité $\frac{2018}{2019}$

Présentation du Conseil de l'ADIUT p. 3

Mot du président p. 4

Temps forts institutionnels p. 6

La structure associative p. 8

Pour la réussite des étudiants p. 10

Les événements du réseau des étudiants p. 12

Commissions p. 14

Relations internationales **p.14** | Recherche, Transfert de technologie et Innovation **p.16**
Pilotage, Statistiques et Moyens **p.18** | Formation & Pédagogie **p.20** | Formation
continue et Alternance **p.22** | Communication **p.24**


Commission consultative nationale p. 25

Une année en brèves p. 26

Création éditoriale et graphique : www.ponctuation.fr – Impression : Goubault Imprimeur

Crédits photos : Laurent Hurez - Nicolas Flamant - Séverine Deborde - Perrine Deliens - Jean-Claude Samoyeau - Emmanuel Boutin - Gilles Cohen - Denis Constant - Olivier Ribault - Services communication des IUT de Haguenau, Louis Pasteur Schiltigheim, Nantes, Lyon 1, Poitiers Niort Châtellerault, Laval, Saint-Nazaire, Limousin, Sceaux, Troyes, Nîmes, Mulhouse, Belfort-Montbéliard, Vélizy-Villacoublay, Dijon-Auxerre, Allier, Besançon-Vesoul, Paris - réseau des IUT - tous droits réservés.

Contact : ADIUT - Assemblée des directeurs d'IUT - 202, quai de Clichy - 92110 Clichy

communication@iut.fr -  @lesIUT

Le Conseil de l'ADIUT



- 01 **Président**
Rodolphe Dalle (directeur IUT Nantes)
- 02 **Vice-présidente Politique de site**
Sophie Lengrand-Jacoulet (directrice IUT Aix-Marseille)
- 03 **Vice-président Veille réglementaire et institutionnelle**
Éric de Saint Léger (directeur IUT Cergy Pontoise)
- 04 **Vice-président Porte-parole**
Laurent Gadessaud (directeur IUT Créteil-Vitry)
- 05 **Vice-président Formation Pédagogie, Professionnalisation et Vie étudiante**
Xavier Sense (directeur IUT Paris)
- 06 **Vice-président Formation continue et Alternance**
Xavier Daran (directeur IUT Blagnac)
- 07 **Vice-présidente Pilotage, Statistiques et Moyens**
Anne-Laurence Ferrari (directrice IUT Besançon-Vesoul)
- 08 **Vice-président Numérique**
Thierry Nodenot (directeur IUT Bayonne)
- 09 **Vice-président Relations internationales**
Stéphane Lauwick (directeur IUT Le Havre)
- 10 **Vice-présidente Recherche, Transfert de technologie et Innovation**
Alexandra Knaebel (directrice IUT Louis Pasteur)
- 11 **Vice-président Enquêtes et Statistiques**
Christophe Viton (directeur IUT Lyon 1)
- 12 **Vice-président Communication**
Bernard Lickel (directeur IUT Robert Schuman)
- 13 **Vice-présidente Relations avec l'UNPIUT**
Sophie Morin-Delerm (directrice IUT Sceaux)
- 14 **Déléguée Générale**
Laurence Redon (ancienne directrice IUT Blagnac)
- 15 **Trésorier**
Jean-Philippe Bedez (ancien directeur IUT Mulhouse)

Rodolphe Dalle, *Président de l'ADIUT*

Les IUT de France sont évidemment en première ligne de la concertation nationale sur la professionnalisation du premier cycle du supérieur. Notre préoccupation est de contribuer à la modernisation des filières courtes professionnalisantes, et à leur développement, auxquelles notre expérience accumulée apporte une valeur ajoutée indéniable... au service de la réussite des étudiants.

Notre modèle pédagogique continue de faire référence en matière de professionnalisation. Les IUT savent organiser des liens forts avec les acteurs du monde socio-économique. Ils accordent une part significative aux enseignements assurés par des experts professionnels, ils ont démontré l'opérationnalité d'un enseignement par la technologie et intègrent

naturellement travaux pratiques, projets tuteurés et stages. Parce qu'ils savent également innover, notamment ces dernières années autour de l'entrepreneuriat, de diverses initiatives pour développer une pédagogie active, les IUT ont pu répondre avec efficacité aux phénomènes de la progression de l'alternance et de l'hybridation des publics, étudiants, salariés et demandeurs d'emploi.

Ce sont ces savoir-faire – mais aussi leur capacité d'adaptation récemment démontrée par les travaux engagés pour construire un DUT composé de blocs de compétences ou encore par la plateforme numérique IutEnLigne (IEL), seule université numérique thématique s'appuyant sur un réseau national – qui permettent aux IUT de revendiquer un rôle dans la mise en œuvre de la loi «Orientation et Réussite des Étudiants» (ORE), et singulièrement de ses objectifs de réduction du taux d'échec en première année.

J'ai ainsi coprésidé avec François Germinet, vice-président formation de la Conférence des présidents d'université (CPU), le groupe de travail sur la professionnalisation du premier cycle, constitué pour répondre, ensemble, aux grandes interrogations se faisant jour sur les formations professionnalisantes du premier cycle universitaire.



À partir du constat de madame la ministre Frédérique Vidal qui posait le cadre de réflexion au démarrage de cette concertation – «*Toutes les pistes doivent pouvoir être examinées, qu'il s'agisse de faire évoluer les DUT et d'aller vers des formations en trois ans, de questionner la licence professionnelle et son articulation au reste du dispositif, ou de mieux reconnaître les formations innovantes qui voient le jour dans notre enseignement supérieur*» –, nous nous sommes engagés à trouver les bons moyens pour accompagner avec efficacité les étudiants, et notamment ceux qui sont en difficulté.

Nous sommes vigilants sur les conséquences potentielles d'une réforme, notamment à cause d'une possible concurrence renforcée, dont il n'est pas assuré qu'elle soit favorable à la qualité de l'enseignement, aux bonnes réponses qu'attendent les entreprises, et finalement aux besoins des étudiants. Les projets portés par le réseau des IUT rappellent que la professionnalisation ne s'improvise pas, ne peut être « hors sol », une manière de patch sur une approche qui resterait profondément académique. Les IUT cultivent au contraire des attaches exceptionnellement serrées avec le monde économique, enrichies d'une vraie connaissance du terrain et d'un ancrage fort dans les milieux professionnels, mis en œuvre sur des plateaux techniques adaptés, avec des équipes mixtes (professionnels/enseignants) et pluridisciplinaires (secteurs secondaire et tertiaire) en phase avec les métiers d'aujourd'hui, en lien étroit et même organique avec la recherche.

C'est ce modèle unique d'organisation que les IUT de France souhaitent aujourd'hui mettre en avant, et bien sûr nous ne le faisons pas seuls. Nous avons lancé une large réflexion partagée, à laquelle tous nos partenaires quotidiens ont accepté avec empressement de contribuer : les entreprises bien sûr au travers de leurs

organisations syndicales et de branches, mais aussi les universités et bien sûr les enseignants.

C'est pourquoi nous avons porté le projet d'évolution de la formation technologique sur 180 ECTS avec une approche en compétences. Dans la perspective des transformations de notre environnement, réforme du baccalauréat, mise en place de la loi ORE, arrêté licence (qui fait une place particulière à la professionnalisation), ordonnance relative aux établissements expérimentaux, mission sur la reconnaissance du *bachelor* au grade de licence et évolution majeure de la formation professionnelle comme de l'apprentissage, il s'agit de construire une réponse des IUT aux enjeux qui se dessinent.

Des formations ouvertes sur le premier cycle, souples et capables de s'adapter rapidement aux besoins des différents bassins d'emploi où sont présents les IUT tout en gardant une lisibilité et une cohérence nationale forte, mieux adaptées à la réussite et à l'insertion professionnelle de tous les publics accueillis, voilà nos ambitions, et telles sont les valeurs que nous portons.

Comme nous l'avons fait au fil de l'année passée – ce qu'expriment les événements relatés dans les pages de ce rapport annuel –, nous continuerons sans relâche à expliquer combien les IUT peuvent contribuer à l'amélioration de la professionnalisation dans le système universitaire français, dans un modèle qui contribue à la compétitivité des entreprises tout autant qu'à la réussite des jeunes, et donc à un système d'enseignement pleinement adapté aux évolutions de la société du 21^e siècle.



Concertation sur la professionnalisation

Le groupe de travail sur la concertation sur la professionnalisation du premier cycle du supérieur a été copiloté par François Germinet, président de la commission Formation et Insertion professionnelle de la Conférence des présidents d'université (CPU), et Rodolphe Dalle, président de l'ADIUT.

Cette concertation a été menée au fil de plusieurs séances de travail rassemblant tous les acteurs concernés : représentants de l'enseignement supérieur (ADIUT, CPU, QSF, réseau des VP-CFVU, AUREF, CDEFI, CGE, la Courroie), acteurs institutionnels (DGESIP, IGAENR, conférence des recteurs), représentants des entreprises (MEDEF, CPME, CFE-CGC), syndicats de l'enseignement supérieur (SGEN-CFDT, SNESUP, SUD, FO, SNPTES, UNSA) et étudiants (FAGE, Parole Etudiante), chefs d'établissement du secondaire (SNPDEN), enseignement privé (FNEP), ou encore représentants des formations de l'agriculture, entre octobre et décembre 2018.

Au menu : la réflexion sur la capacité d'insertion des diplômés existants à Bac + 2 et Bac + 3 aux bacheliers en difficulté, la création de filières professionnalisantes attractives et préparant à la poursuite d'études, la question de formations professionnalisantes à Bac + 1 co-construites entre l'enseignement supérieur et le monde socio-économique au sein des territoires, l'animation du dialogue au sein de l'université entre les formations professionnalisantes, la création de passerelles supprimant l'« effet silo »... Au fil des séances de travail, chacun a pu exprimer ses attentes et ses points de vue, présenter projets et analyses. Fin janvier 2019 a eu lieu la remise du rapport et la restitution des travaux. À cette occasion, la ministre a annoncé une série de rencontres bilatérales jusqu'au printemps 2019.

2018



2019

Avec les entreprises, une concertation très active

Au fil des travaux de concertation liés à la réforme de la professionnalisation du premier cycle, l'ADIUT a naturellement été conduite à multiplier les rencontres avec le monde socio-économique, les entreprises et les organisations les représentant, le MEDEF, la CPME et les branches. Les échanges ont permis d'affiner les projets, de les ancrer dans une réalité économique indissociable de l'enseignement supérieur. À chaque fois, le soutien rencontré a renforcé la conviction que les IUT sont une réponse aux besoins des entreprises et savent ouvrir la porte vers le monde du travail.

Un travail de fond avec la CPU

Avec la Conférence des présidents d'université, le dialogue a été constant durant l'année universitaire. Au cœur des préoccupations, les travaux conjoints, les points d'étape, les présentations durant la concertation sociale sur la professionnalisation du premier cycle ont permis d'avancer ensemble. François Germinet, puis Guillaume Gellé, en tant que présidents de la commission Formation et Insertion professionnelle ont cherché la complémentarité des projets, avec un vrai souci de cohérence et de réussite du futur paysage de l'enseignement supérieur.

Des liens renforcés avec l'UNPIUT

L'arrivée de Franck Bordas à la tête de l'UNPIUT (Union Nationale des Présidents d'Institut Universitaire de Technologie) en juin 2018 a été l'occasion de renforcer encore le dialogue avec l'ADIUT, et de broser ensemble le panorama des chantiers à mener de front. C'est aux côtés de l'UNPIUT que l'ADIUT a rencontré le cabinet de la ministre, ainsi que les partenaires, durant toute la période de la concertation sociale sur la professionnalisation du premier cycle. Les travaux conjoints ont permis de faire entendre la voix des IUT sur plusieurs tonalités, avec les mêmes objectifs.

DUT Horizon Compétences

C'est un petit « tour de France des IUT » qu'a réalisé le conseil de l'ADIUT en avril et mai 2019. Objectifs : créer le dialogue entre les équipes des IUT et la gouvernance nationale, dans un contexte de réforme de grande ampleur.

Paris, Lille, Lyon, La Rochelle, Toulouse, Schiltigheim, Marseille et enfin Rennes : ce tour de France baptisé « DUT Horizon Compétences » avait l'ambition d'animer la réflexion autour des enjeux de « la professionnalisation par la technologie ». Les organisateurs souhaitaient informer les équipes de terrain de l'actualité de l'enseignement supérieur pour les IUT, traversée par diverses réformes, et surtout connaître leurs analyses et leur perception des défis aujourd'hui à l'œuvre.

Des échanges de grande qualité, aux tonalités différentes selon les lieux, qui ont permis à chaque fois de constater la réalité d'une véritable communauté des IUT, mais avant tout de partager les interrogations qui se font jour sur les thématiques au cœur des préoccupations de tous : réforme de la filière générale du bac 2021, avec *a priori* une plus grande diversité de profils et la rupture avec l'orientation « tubulaire », la loi ORE et ses enjeux de réussite, les passerelles et la co-construction de parcours avec les composantes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage et la libéralisation du marché engendrant un contexte concurrentiel, ou encore la construction des parcours par compétences. Ont pu aussi être abordés les sujets propres aux IUT, notamment celui de l'ordonnance relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement d'établissement. Ont été examinés les effets des regroupements et des fusions d'IUT et les politiques de réduction des prérogatives des instituts, ou de baisse des ressources propres.



Avec les présidents des Assemblées des Chefs de Département : accélérer la transdisciplinarité

Les Assemblées des Chefs de Départements des IUT, représentant chacune une des 24 spécialités, rassemblent des acteurs et actrices indispensables à la réflexion sur les projets d'avenir.

Avec l'ADIUT, le cycle des réflexions partagées a été lancé lors d'une rencontre le 12 mars 2019 avec les présidents des Assemblées des Chefs de Département (PACD). L'occasion d'un échange approfondi sur l'approche compétences et le travail pédagogique, mais aussi de se mobiliser autour des défis de la transdisciplinarité.

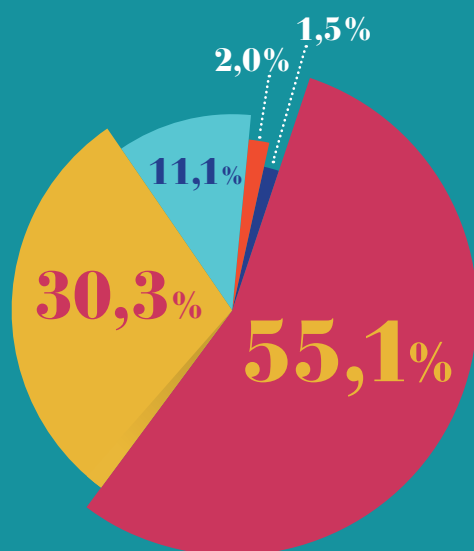
Cette réunion a montré le besoin de continuer les échanges, de donner les moyens aux ACD de se nourrir de travaux sur les compétences, de construire collectivement et nationalement des outils permettant à chaque enseignant de s'appuyer sur un socle solide, lui donnant les fondements du nouveau pédagogique de l'enseignement en IUT. Une nouvelle réunion est prévue en juin 2019.

Un outil en appui à la politique du réseau des IUT

Pour mettre en œuvre ses actions stratégiques et décliner ses axes politiques, discutés au conseil d'administration, présentés et approuvés durant les assemblées générales, l'ADIUT, association loi 1901, s'est dotée d'une structure d'appui qui s'est étoffée année après année.

Elle vient de se renforcer avec la création d'une direction administrative et financière. Cette réorganisation, qui repose sur un management de proximité, vise à accompagner la professionnalisation des missions de l'ADIUT.

Les recettes de l'ADIUT en 2018



Projets internationaux	1 006 108 €
Subventions et contributions	547 567 €
Projets IUT en ligne	201 956 €
Communication (les magazines)	36 885 €
Autres	27 226 €
TOTAL	1 820 242 €

Un savoir-faire au service du pilotage des actions

L'année écoulée a été riche pour la mise en place de procédures normées. Une vaste politique de dématérialisation est en route. Une première partie est consacrée aux documents de travail, afin de rendre accessible au conseil d'administration, puis aux directeurs et directrices et enfin aux membres des commissions, des espaces de consultation et de travail communs.

Cette dématérialisation concerne aussi le quotidien des salariés : l'ADIUT s'est dotée d'une application Ressources Humaines pour les congés, missions et arrêts qui permet de faire les demandes en ligne et de voir à distance le planning des uns et des autres. Au-delà du gain de temps et de place, la structure s'engage ainsi dans la réduction de l'usage du papier.

Administrativement, la modernisation des circuits de circulation des conventions, contrats et autres documents a permis aussi bien la création d'outils uniques mais aussi la mise en place de tableaux de bord de suivi. Pour chaque IUT, un code a été créé afin d'éviter toute confusion, permettre un croisement rapide des données et faciliter le classement et la recherche d'éléments.

La comptabilité, dès 2019, sera travaillée de manière analytique afin de garantir des indicateurs de pilotage affinés et pertinents.

Pour rémunérer ses experts, de nouveaux contrats, les CDD d'usage, sont mis en œuvre : ils permettent l'embauche pour des missions précises, soit pour des heures de formation, soit pour des actions de coopération.

Ces nouveautés, qui apportent de la souplesse et de la réactivité à la structure, accompagnent la professionnalisation des missions de l'association. La plus-value différenciante des IUT, expertise unique en matière d'enseignement technologique dans le supérieur, recherchée et reconnue par les partenaires du monde socio-économique, se reflète dans les activités et les manières de faire de la structure ADIUT.

L'ADIUT, un esprit d'équipe

L'année 2018-2019 marque aussi un changement majeur dans la vie associative avec l'installation dans de nouveaux locaux sur les berges de Seine, à Clichy. Ce nouvel espace de 300 m², en plus de l'activité quotidienne, permet la tenue des réunions du conseil et celles des commissions (jusqu'à 50 personnes).

L'ADIUT souhaite ainsi, avec des locaux en propre, marquer son identité de tête de réseau, au service des IUT. Plusieurs réunions d'Assemblées des Chefs de Département ont déjà été organisées à Clichy, tout comme un bureau commun entre l'ADIUT et l'UNPIUT. Ce nouveau siège, dont la moitié est consacrée à l'accueil (3 salles de tailles différentes) est un lieu de vie, d'échanges, de construction et de travaux collectifs. Les salariés ont trouvé un lieu à eux et ont activement participé aux plans de cloisonnement du plateau.

Si l'association s'est développée, très logiquement, au fil de ses 38 années d'existence et des projets à mener, la fédération de ses employés autour d'un espace et de projets communs est maintenant une étape essentielle. Les locaux de Clichy permettent le regroupement des postes dans un même lieu géographique. Ainsi, celui de statisticien, basé jusqu'à présent à Lyon, a été rapatrié au sein du siège.

Le management de l'équipe, depuis la création du poste de direction administrative, est axé sur deux objectifs :

- tout d'abord, la compréhension de l'environnement IUT est primordiale. Des points réguliers sur la vie politique de l'enseignement supérieur et les informations majeures concernant les actions stratégiques en cours au sein du réseau sont organisés. Au-delà de ses missions spécifiques, chacun et chacune doit pouvoir comprendre les enjeux d'aujourd'hui et de demain. Les salariés participent autant que possible aux grands événements du réseau et sont encouragés à se déplacer dans les instituts ;
- ensuite, les réunions d'équipe sont l'occasion de la construction d'une cohésion : pour rester souple, l'ADIUT, en tant que structure de moins de 10 salariés, doit pouvoir compter sur une équipe capable de se mobiliser sur un même dossier lorsque l'actualité ou un événement le demande. Pour faciliter cela, la mise en place d'outils communs à tous les services fait partie des dossiers travaillés collectivement.

En chiffres

9

salariés

100

experts sur des missions ponctuelles

30

chefs de projets, responsables de programmes et référents à l'année

80

auteurs de contenus pédagogiques

L'expertise au coeur de l'organisation

Afin d'assurer le suivi des ressources humaines, la tenue administrative et légale de l'association, la déclinaison des actions en cohérence les unes avec les autres, et la prise de décisions opérationnelles du quotidien, une direction administrative et financière a été créée début 2017.

Membre invitée à titre permanent des instances, la directrice fait un lien entre les membres du conseil d'administration, le bureau de l'ADIUT et les salariés, rendant compte aux uns et aux autres des activités, en étroite collaboration avec le président et la déléguée générale.

Le secrétariat permet d'assurer la continuité de service aux directrices et directeurs d'IUT au fur et à mesure de leurs mandats, ainsi qu'aux partenaires institutionnels. Son rôle de distribution des informations et des demandes, son appui logistique permanent pour l'organisation en fait un pivot essentiel pour le quotidien.

La responsable comptable permet le fonctionnement régulier des flux, le respect des normes et l'harmonisation des procédures financières. En lien permanent avec le trésorier, elle gère le budget, entrées et dépenses, prépare le bilan et l'audit pour la commissaire aux comptes.

Quatre pôles dédiés travaillent sur des expertises particulières, chacun en lien avec le ou la vice-président.e d'une commission :

- les études statistiques, représentant un emploi temps plein, pour mettre en place, coordonner, recueillir, analyser les enquêtes du réseau des IUT, mais aussi participer aux grilles d'évaluation ;
- la communication, où une personne est en charge de la production des outils internes et externes, des réseaux sociaux, de la déclinaison de la stratégie et surtout de l'animation du réseau national des communicants ;
- l'équipe numérique (lutEnLigne) au service des outils pédagogiques permettant la flexibilisation des parcours, les formations à distance, les modules d'aide à la réussite, la mise à disposition de ressources pédagogiques en ligne ;
- les relations internationales, où deux chargés de mission, sous la houlette de leur vice-président, coordonnent la politique internationale de l'ADIUT et font vivre les programmes d'expertise technologique et de mobilité étudiante.

De l'innovation sur toute la ligne

Lancée en 2000 et reconnue Université Numérique Thématique depuis 2015, la plateforme lutEnLigne (IEL) regroupe près de 1 500 ressources pédagogiques numériques. Des missions, notamment la production de quiz et les formations à distance, qui sont en parfaite adéquation avec les ambitions de la nouvelle loi « Orientation et Réussite des Étudiants » (ORE).

« Réussir son entrée à l'IUT » : des quiz d'auto-évaluation

Ce projet soutient et fédère les initiatives locales pour les intégrer dans une démarche globale visant à assurer la réussite en IUT ou en L1 des bacheliers notamment technologiques. Cette application de quiz en ligne permet à l'apprenant de se positionner, de développer et de valider, en autonomie ou accompagné, les compétences en sciences et en anglais attendues à l'entrée du supérieur (IUT dans la spécialité choisie et L1). Elle est l'une des réponses proposées au « Plan Étudiant en 20 mesures ».

« **Mieux accompagner l'orientation au lycée** » : les quiz ont été élaborés en concertation avec des équipes d'enseignants du second degré et du supérieur. Ils sont utilisés dans des lycées sous l'impulsion des inspecteurs. Ils assurent la continuité de parcours « -3/+3 », du lycée vers l'université.

« **Un accès plus juste et plus transparent dans le supérieur** » : des quiz formatifs et scénarisés sont proposés d'une part aux lycéens afin de les préparer à l'entrée en IUT dans la filière souhaitée, d'autre part aux nouveaux entrants à l'IUT ou en L1 pour renforcer leurs bases en sciences et en anglais.

« **Une offre de formation post-bac sur mesure et renouvelée** » : chaque thème étudié est composé de quiz de difficulté progressive, ce qui permet à l'apprenant de construire son parcours. Le néo-entrant en IUT ou en L1 pourra s'auto-évaluer sur chaque compétence. En cas de difficulté, il sera accompagné jusqu'au niveau préconisé par les responsables des différentes spécialités de DUT ou de L1, ce qui augmentera ses chances de réussite.

Ce concept de quiz scénarisés à plusieurs niveaux de difficultés est novateur car il permet, par une pédagogie différenciée et active, d'individualiser le parcours, d'adapter le temps de travail et l'accompagnement en fonction des besoins identifiés par l'apprenant et par l'équipe pédagogique.

« Un projet qui correspond parfaitement à l'esprit de modularité des formations de demain. »



GACO @distance : au service de la flexibilité des parcours

Depuis deux ans déjà, l'ADIUT a investi dans un dispositif de formation à distance conduisant à l'obtention du DUT GACO (Gestion Administrative et Commerciale des Organisations). C'est la première fois qu'une spécialité travaille à la mise en place d'un DUT à distance national. L'opérateur tout naturel est lutEnLigne qui devient opérateur de formation en ligne.

L'idée est d'être au service de la flexibilité pour favoriser la réussite de tous les étudiants, notamment ceux qui ne peuvent pas, en raison de leur situation professionnelle ou personnelle, être présents en permanence en cours. Il correspond parfaitement à l'esprit de modularité des formations de demain et contribuera parallèlement à favoriser le déploiement de parcours à l'international en facilitant le suivi de certains modules pour les étudiants en mobilité sortante.

Le projet est articulé autour de 200 heures de présence par an pour permettre aux étudiants de s'intégrer au sein de l'IUT, participer aux projets tuteurés, suivre des cours et composer dans les mêmes conditions que tous les autres étudiants. À cela s'ajoute une plateforme rassemblant l'ensemble des contenus des modules du programme pédagogique national sous forme de cours et d'activités à réaliser.

Le contenu de cet espace a été conçu par l'ensemble des enseignants GACO et médiatisé par les ingénieurs d'lutEnLigne. Pour animer cet espace, des cours en classe virtuelle sont organisés le soir et disponibles en replay. Pour accompagner les apprenants, des tuteurs sont disponibles pour chaque module.

Début juillet 2019, l'IUT de Chambéry, qui a démarré la première promotion en 2017, verra ses premiers étudiants sortir diplômés du DUT GACO à distance. À la rentrée 2019, en plus du site de Chambéry, l'IUT de Vélizy (site de Rambouillet) s'apprête à compléter le dispositif avec l'ouverture à la rentrée prochaine du DUT GACO à distance en apprentissage.

TutEnLigne en chiffres

1429

ressources
dont 489 quiz

37635

comptes utilisateurs
dont 28 925 comptes étudiants
et 8 710 comptes enseignants

4250

cartables numériques



Les événements du réseau des étudiants

La singularité du réseau des IUT se mesure à la richesse des événements étudiants. En plus des multiples initiatives de chaque IUT, de celles qui prennent place au niveau régional, plus d'une vingtaine de projets inter-départements sont organisés chaque année au niveau national, notamment grâce à l'action des Assemblées des Chefs de Département.

Tous les acteurs (enseignants, personnels administratifs et étudiants) se mobilisent pour donner vie à des compétitions tour à tour technologiques, professionnelles ou sportives, dans une ambiance compétitive mais aussi joyeuse.

Les étudiants y acquièrent la cohésion et l'entraide et vivent ces journées dans un esprit où les valeurs d'engagement sont au cœur : des notions qui leur seront utiles dans le monde de l'entreprise. Ce sont des expériences uniques qui font un complément extraordinaire à leur formation.



**Festival
MMI
VELIZY**
19e édition



**Coupe de France des IUT
en 2019, à l'IUT du Creusot**

174 équipes

365 matches **2 000** participant.e.s

Plus de 60 arbitres

100 volontaires pour l'organisation



02



03



05

01
GIM'EOLE : concours de réalisation d'éoliennes urbaines. Il rassemble 20 départements GIM de France. Ici, l'équipe 2016 de l'IUT de Châlon-sur-Saône.

02
 Course en cours : les étudiants en GMP encadrent des collégiens et lycéens pour la réalisation de mini voitures de courses à moteur électrique. Ici, les Zéphyrus du collège Jean Rostand à l'IUT de Nantes.

03
 Europublicités : concours d'affiches et de spots publicitaires. 11 IUT, 25 spots et autant d'affiches en 2018 avec un jury de professionnels. Ici, l'équipe organisatrice du département TC de l'IUT de Poitiers, Niort, Châtellerault.

04
 Festival MMI : près de 300 œuvres multimédia réalisées par les étudiants d'IUT dans la spécialité MMI en compétition. Ici, le logo du festival 2019 à l'IUT de Vélizy.

05
 Masters de négociation : chaque département TC inscrit des équipes de deux étudiants par centre afin qu'ils participent à des épreuves de négociation en B2B face à de véritables professionnels. Ici, l'équipe de l'IUT du Limousin 2019.

06
 Challenge de la pub/com : 1000 étudiants de DUT Information-communication s'affrontent en équipe pour créer une campagne pour un annonceur. En 2019, WWF France a fait confiance aux IUT et la finale a eu lieu à l'IUT de Besançon.

07
 Défi SGM : tous les départements SGM de France se rencontrent autour d'une compétition nautique de modèles réduits, alliant performance, technologie et innovation. Ici, l'équipe de l'IUT de Nîmes affaîrée durant le défi organisé à Nantes.

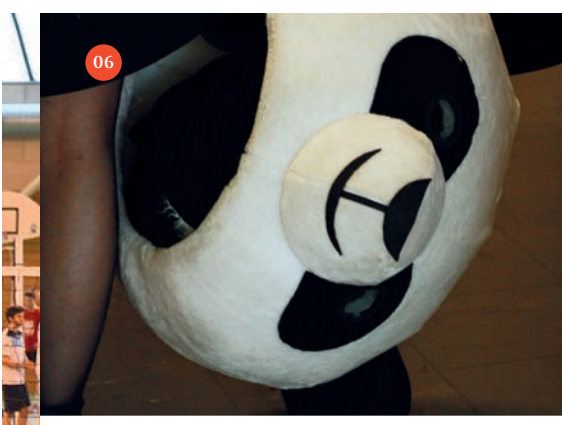
08
 Alticiades : évènement original mêlant négociation, sport de montagne et créativité, rassemblant les départements TC. Ici, l'équipe de l'IUT Lyon 1 en 2019.

09
JCUP QLIO (jeunes créateurs d'unités de production) Les 21 départements QLIO s'affrontent par équipes sur la création ou l'amélioration d'un produit innovant, depuis sa conception, jusqu'à sa commercialisation, en passant par la phase de fabrication, d'industrialisation et la logistique. Ici, les lauréats 2019 de l'IUT de Roanne.

Et aussi... le Challenge construction durable, le Challenge MP, le concours Robots Marcheurs GMP, le Challenge Pocket Bike, le Challenge Educ Eco, le trophée Exploit Temps, le concours Vidéolog, les Innoviales, les 24h de l'informatique, le concours d'éloquence etc.



07



06



09

Relations internationales

Les missions de la commission Relations internationales ont continué à se développer conformément aux orientations prises les années précédentes : assurer la mobilité entrante des étudiants internationaux à destination des IUT, offrir un espace d'échange de bonnes pratiques entre acteurs des IUT, et, de façon croissante, nous positionner comme interlocuteur incontournable des acteurs de l'internationalisation universitaire française.

Les actions de mobilité entrante ont continué à retenir l'attention de la commission et à impliquer un nombre important d'enseignants des IUT. Ces programmes sont sujets aux aléas des relations internationales, notamment en ce qui concerne le prix du pétrole puisque les pays qui adressent leurs étudiants financent largement leurs opérations de mobilité par les revenus du pétrole.

Ainsi, la situation des étudiants gabonais a été fragilisée par plusieurs retards dans le paiement de leurs bourses. Ce type d'incident a compliqué la gestion des étudiants par les IUT et les chargés de mission salariés de l'ADIUT mais est aussi l'occasion d'un dialogue avec les partenaires tels que les ambassades et Campus France. Dans le contexte de variation souvent imprévisible du prix du baril, même les augmentations de flux peuvent demander un surcroît important de travail : l'Angola souhaite, pour l'année prochaine, confier aux IUT 50 étudiants en Génie biologique, ce qui constitue un véritable défi.

Ces deux exemples confirment, s'il en était encore besoin, l'importance qu'il y a à passer d'un modèle basé sur la mobilité entrante à une pratique bien plus orientée

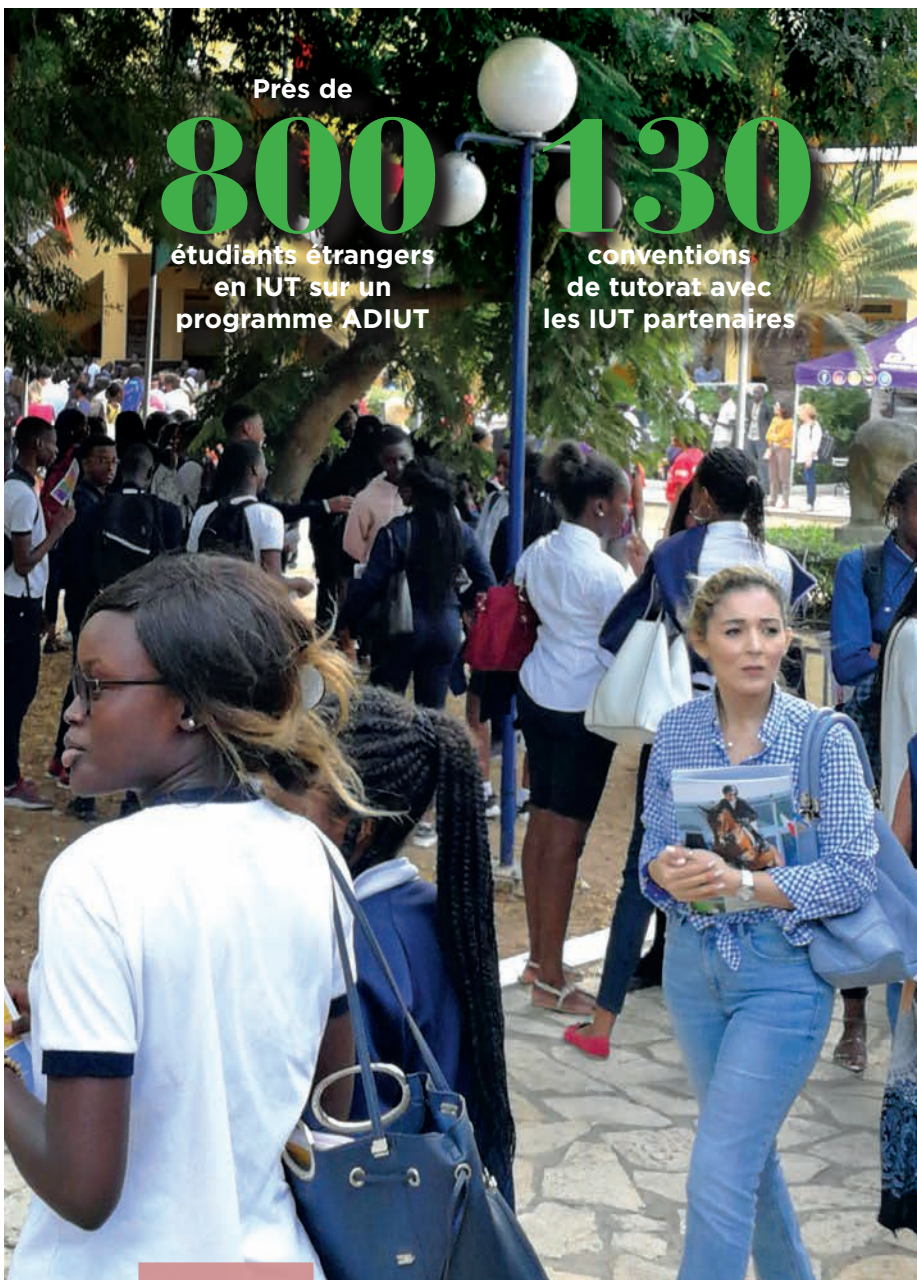
vers l'ingénierie de projet éducatif. Cet axe, en pleine expansion, montre la pleine reconnaissance des IUT en tant qu'experts incontournables de la professionnalisation et la formation de cadres intermédiaires. Le modèle développé est une organisation qui se base sur les compétences des personnels du réseau : construire des référentiels, assurer un accompagnement juridique, se déplacer et expliquer ce qu'est l'enseignement technologique font partie des compétences proposées à nos partenaires internationaux.

De nombreux projets de construction de formations technologiques

Plusieurs appels à projets de construction de départements ou de formations technologiques ont été remportés dans des pays aussi variés que la Jordanie, la Tunisie ou Cuba. Le principal interlocuteur et financeur est le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, mais aussi d'autres acteurs de l'ingénierie éducative technologique à l'international : l'Agence française de développement, l'Agence universitaire de la Francophonie.

Cette année, plus de 40 enseignants et personnels BIATSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens de service et de santé) ont été impliqués dans ces projets d'ingénierie. Les sommes récoltées servent d'une part à rétribuer les salariés du service Relations internationales de l'ADIUT et contribuer au fonctionnement de la structure, d'autre part à financer les déplacements des missions tout en assurant la rémunération des experts.





Pres de

800 130

étudiants étrangers
en IUT sur un
programme ADIUT

conventions
de tutorat avec
les IUT partenaires

Pour opérer en toute transparence et consolider la procédure, a été mis en place un nouveau type de contrat permettant le paiement des experts envoyés à l'international ou pour les opérations organisées par les IUT.

Le repositionnement des activités nécessite la prise en compte des exigences des financeurs, une bonne compréhension de la réglementation mais aussi la formation des chargés de mission et des collègues missionnés, sans parler d'une très grande réactivité.

Le travail de la commission Relations internationales se fonde sur l'échange d'informations et de bonnes pratiques : il a pu initier une réflexion en atelier sur plusieurs thématiques d'importance croissante. L'un des sujets concerne l'enseignement en anglais comme moyen de promouvoir une plus grande visibilité des formations en IUT à l'étranger afin d'attirer plus d'étudiants internationaux pour une plus grande réciprocité. Ce travail ne fait que commencer.

Les évolutions du DUT, quel que soit le format du diplôme, vont nécessiter un recours croissant aux dispositifs d'échanges internationaux. La commission Relations internationales se met à disposition du réseau afin de développer les outils qui renforceront l'internationalisation du diplôme : systématisation de la troisième année en DUETI/E, augmentation des semestres effectués chez nos partenaires, internationalisation des stages d'apprentissage.

Pour avancer sur ces sujets, la commission a souhaité donner une forme plus aboutie à la dernière réunion de l'année, en juin : elle se tiendra sur deux jours et fera intervenir un plus grand nombre de partenaires.

Une expertise reconnue à l'international

Octobre 2018 : Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie et Rodolphe Dalle, président de l'ADIUT, ont signé un accord-cadre fondateur. À travers cette coopération, ils s'engagent en faveur d'un système francophone d'enseignement supérieur performant et adapté aux besoins économiques et sociaux : mutualisation des compétences de leurs réseaux respectifs, appui au développement des ressources numériques, constitution d'un vivier d'experts universitaires issus des IUT ou encore conseil-expertise dans la mise en œuvre de formations professionnalisantes "bac -3/+3". Jean-Paul de Gaudemar a notamment souligné l'expertise particulière dont les IUT disposent, essentielle dans les grands besoins de développement en termes de formation de cadres intermédiaires techniques.

Novembre 2018 : l'ADIUT a pu travailler avec Mary Teuw Niane, alors ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du **Sénégal** et ses équipes des ISEP, l'équivalent des IUT au Sénégal.

Mars 2019 : une délégation cubaine, représentée par Deysi Fraga Cedré et Reynaldo Velazquez Zaldivar, du ministère de l'Éducation supérieure, a visité les IUT Nantes et Saint-Nazaire afin de réfléchir à la mise en place d'un modèle similaire à **Cuba**.

Recherche, Transfert de technologie et Innovation

La dimension recherche est un élément fort de professionnalisation des étudiants en IUT. L'acquisition de la posture du chercheur est un atout dans la construction des compétences des étudiants.

Si les programmes pédagogiques des DUT ne comprennent pas explicitement de module d'initiation à la recherche, la mise en œuvre de pédagogies variées (travaux pratiques, pédagogie par projet, conférences) dans des espaces de travail différents (plateformes technologiques, laboratoires au sein des IUT, des universités ou des entreprises, Fablab) permet de faire découvrir le monde de la recherche aux étudiants.

Chercher, interroger, permet la mise en perspective, la compréhension des processus et aboutit à une gestion de projet élaborée sur des fondations solides. Les qualités professionnelles acquises dans ce cadre sont reconnues par les entreprises et très prisées : esprit d'innovation, d'analyse, autonomie, curiosité, créativité...

Par le biais des enseignants-chercheurs, les étudiants sont au plus près de l'activité des laboratoires de recherche. À partir de la deuxième année, certains étudiants sont stagiaires dans ces unités.

L'IUT est le lieu du lien entre la technologie, la recherche et la formation académique. Cette construction inédite est profitable à tous. Les étudiants bénéficient de nouveaux angles de vue sur leurs futurs métiers et sur leur manière d'envisager les questions auxquelles ils seront confrontés demain.

De leur côté, les enseignants-chercheurs bénéficient d'une dynamique créative, d'approches pluridisciplinaires qui viennent compléter leurs travaux, les enrichir d'une dimension appliquée toujours en phase avec les besoins des entreprises.

Près de

6000

enseignants-chercheurs



«L'IUT est le lieu du lien entre la technologie, la recherche et la formation académique.»

Participer à la diffusion de la culture scientifique

Le CNR'IUT, congrès dédié à la recherche, organisé chaque année, réunit enseignants-chercheurs, doctorants et acteurs des IUT. Il met en avant la diversité et la richesse des thématiques abordées tout comme le partage des connaissances, avec une volonté de pédagogie appuyée.

Depuis trois ans, c'est sur un nouveau format, fondé sur la pluridisciplinarité et la médiation scientifique, que s'est développée l'attractivité de la manifestation. Cela a permis le décloisonnement des thématiques de recherche et a favorisé l'émergence de collaborations interdisciplinaires à l'échelle du réseau.

Au-delà du congrès national mais dans le même esprit de médiation scientifique et technologique, plusieurs manifestations ont été organisées dans les IUT ou à l'échelle de l'ARIUT (association régionale des IUT). Sous forme de journées scientifiques pluridisciplinaires, de conférences de vulgarisation ou encore de colloques, ces différents événements à destination des enseignants et des étudiants, participent à la diffusion de la culture scientifique et contribuent au renforcement du lien formation/recherche dans les IUT.



150
participants au CNR'IUT

**Une
cinquantaine**
de communications
écrites et orales au CNR'IUT



Pilotage, Statistiques et Moyens

La commission Pilotage, Statistiques et Moyens (PSM) a plusieurs enjeux : la réflexion autour du dispositif d'évaluation des IUT d'une part et d'autre part la nécessité de constituer une base de données consolidées dédiée au pilotage du réseau des IUT. À cela s'ajoute le besoin de donner accès à chaque directeur et à ses équipes à l'ensemble des données qui leur permettent de situer l'activité de leur IUT. La commission doit également contribuer par son action à l'accompagnement du réseau dans les réformes.

Cette année, en collaboration avec la commission Formation, Pédagogie, Professionnalisation et Vie Étudiante et les présidents des Assemblées des Chefs de Département, les attendus nationaux de DUT ont été actualisés. De même, une réflexion a été menée sur les correspondances entre enseignements de spécialité et DUT au regard de ces attendus, tout en encourageant l'ouverture d'esprit et la pluridisciplinarité voulues par la réforme du bac.

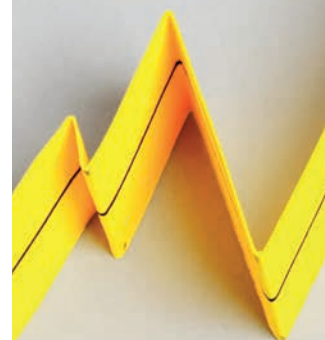
La représentation de l'ADIUT dans des réunions stratégiques avec le ministère a conduit à la rédaction d'une charte permettant à nouveau la mise à disposition des données sur notre recrutement : ces données sont indispensables pour les IUT dans leurs démarches d'évaluation et dans leur pilotage. Cette représentation porte également la parole du réseau et de ses spécificités. La commission a ainsi pu participer aux échanges sur les modifications à apporter à Parcoursup, sur les débats sur l'anonymisation des dossiers...

Par ailleurs, la commission PSM cherche à produire de nouveaux outils pertinents au pilotage. Cette année, le travail engagé sur la cartographie des licences professionnelles en IUT ouvre des perspectives intéressantes par un niveau de détails jamais atteint. Les données sont récoltées et l'outil produit sera inédit. Cette cartographie sera essentielle pour la construction des parcours.

Le réseau des IUT a cette capacité à se mobiliser pour innover. Il a aussi une vraie réactivité, comme le montrent les résultats des enquêtes flash pour le recrutement et l'augmentation des capacités d'accueil. Sans pour autant avoir un accès centralisé, les IUT sont capables de remonter les données nécessaires rapidement et efficacement, grâce à des outils proposés performants dans l'automatisation de la collecte et dans sa visualisation.

D'une manière générale, le réseau produit des référentiels sur toutes les dimensions des métiers (RH, financier, pédagogique...), ce qui permet de construire des visions complètes ou au contraire très ciblées. C'est un atout considérable dans des environnements mouvants, atout sur lequel les IUT savent capitaliser et cherchent toujours à progresser.

La professionnalisation de la commission est aussi celle des nouveaux acteurs : ainsi l'accompagnement des nouveaux directeurs et la formation aux évaluations sont une part importante de l'activité.



«La force du réseau des IUT repose sur sa capacité à mutualiser les informations au plan national permettant de co-construire, avec tous les acteurs, un référentiel d'évaluation sur toutes les dimensions de notre métier.»

Focus sur une enquête : les diplômés de DUT de 2015

Depuis 15 ans, la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) et l'ADIUT organisent en étroite collaboration une enquête nationale sur le devenir des titulaires de DUT. Celle-ci s'adresse aux lauréats ayant obtenu leur diplôme 30 mois plus tôt et permet de reconstituer les principales étapes de leurs parcours.

Les éditions successives de l'enquête ont ainsi permis de constituer une base de plus de 300 000 individus statistiques. Ces données fournissent des informations précises aussi bien sur les trajectoires d'études engagées par les diplômés à l'issue de la formation que sur les conditions de leur insertion professionnelle.

En 15 ans, les enquêtes sur le devenir des diplômés de DUT ont mis en évidence que ceux-ci avaient progressivement privilégié les poursuites d'études au détriment d'une possibilité d'insertion professionnelle.

Cette modification des trajectoires des diplômés est due, d'une part, à la reconfiguration de l'offre de formation au début des années 2000 initiée par la mise en place du LMD et la création des licences professionnelles, et d'autre part, au projet de loi affichant l'objectif de 50 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur.

Ainsi l'insertion professionnelle s'est progressivement déplacée vers le niveau bac +3. La licence professionnelle reste le premier choix de poursuite d'études post-DUT et améliore la qualité de l'insertion immédiate.

L'examen des profils de diplômés ayant privilégié une insertion professionnelle souligne que certaines caractéristiques sociales, ou liées à leur parcours académique antérieur, influent sur cette orientation. Quant à l'alternance, elle reste l'un des meilleurs atouts pour les diplômés de DUT qui se présentent sur le marché du travail : les diplômés de DUT en alternance décrochent un premier emploi plus rapidement et bénéficient d'une insertion professionnelle à 30 mois de meilleure qualité. Les bacheliers technologiques privilégient davantage les études courtes et l'alternance s'ils poursuivent leurs études.

Enquêtes au sein du réseau : un fort taux de retour

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

100%

CARTOGRAPHIE DES LICENCES PROFESSIONNELLES

92%

BUDGET

83%

PARCOURSUP CADRAGE

81%

PARCOURSUP FLASH RECRUTEMENT

77%

AUGMENTATION DES CAPACITÉS

81%

VALIDATION DES SEMESTRES

80%

INSCRITS RENTRÉE 2018

76%

Formation & Pédagogie

« *La professionnalisation est une évidence pour les IUT* », est-il dit très souvent. Un propos qui fait d'ailleurs lui-même office d'évidence. Il est vrai que cette évidence fait figure de vérité historique, correspondant à la raison d'être de l'existence des IUT et aux missions et objectifs de leur offre de formation. Il reste que cette évidence ne constitue plus aujourd'hui une vérité spécifique, puisque cette identité est désormais partagée par un ensemble d'acteurs, y compris de l'enseignement supérieur, présentés et pensés bien souvent comme des concurrents.

Aussi, en raison de ce statut d'évidence discutable, est-il toujours et déjà nécessaire de questionner cette professionnalisation, afin de réaffirmer une identité et par là faire différence ? Questionnement qui en suppose un autre : comment envisager la professionnalisation en tant qu'elle est fondamentalement un processus complexe réunissant des acteurs aux identités multiples et aux cultures elles-mêmes différentes : étudiants, personnels enseignants, administratifs et techniques, mondes socio-économiques, partenaires extérieurs, etc. ?

Bien souvent, la professionnalisation d'une formation n'est évaluée qu'à travers le prisme du taux d'insertion professionnelle.

Preuve en est les nombreuses enquêtes menées auprès des diplômés d'IUT permettant alors d'apprécier le temps pour trouver un emploi, sa durabilité et sa correspondance avec le diplôme préparé. Des enquêtes qui amènent inévitablement à qualifier les actions de formation à partir de leurs uniques résultats et par là du seul principe d'efficacité.

Or n'est-il pas nécessaire, en cohérence avec la nature même du processus qu'est la professionnalisation, de privilégier une démarche qualitative et systémique qui s'intéresserait davantage à la formation en tant que telle et aux interactions entre les éléments constitutifs de la professionnalisation en IUT ? Autrement dit, comment saisir les dimensions tant pédagogiques qu'organisationnelles et politiques d'un tel processus et comment veiller à les préserver pour s'assurer un développement stratégique pertinent, différenciant et concurrentiel ?

L'une des premières perspectives est d'en revenir au concept même de technologie ; un concept qui sera sans doute jugé, telle une évidence, comme allant de soi, mais qui demande à être questionné car régulièrement réduit à sa seule dernière lettre - le T d'IUT -, et très souvent confondu avec sa déclinaison au pluriel.



En effet, la technologie n'est pas une simple affaire de maîtrise de savoir-faire technologiques et opérationnels. Elle est cette possibilité offerte d'impulser une dynamique pédagogique au travers de situations et parcours d'apprentissage dont la pertinence repose sur leurs croisements disciplinaires, la multiplicité de leurs formes et la variabilité de leurs modalités. La technologie est plus fondamentalement la construction d'une posture critique qui permet, notamment par le geste, l'acquisition par l'étudiant de compétences socio-professionnelles et socio-techniques en vue de son inscription au sein de la société.

De ce bref rappel de ce qu'il faut entendre par technologie, s'esquisse donc le défi actuel : comment parvenir à faire résonance avec l'environnement afin de permettre à tout étudiant d'IUT d'être l'acteur de cette société en transformation, et non de lui être strictement subordonné et de la subir ?

Répétant ici même les enjeux de la professionnalisation, cette question, d'une complexité sans pareil, exige des acteurs des IUT une démarche de convergence, bien plus de synergie, qui va au-delà des particularismes de chacun tout en veillant à préserver chaque spécificité et par là éviter tout effet d'uniformisation.

Aussi apparaît-il primordial de s'interroger collectivement sur ce qui caractérise tout étudiant d'IUT, et sur sa professionnalité permise par la professionnalisation. C'est en effet à cette condition qu'il sera possible de circonscrire l'identité propre aux IUT et à revendiquer une singularité pour faire différence.

Réformes : bâtir une réponse collective

En raison des réformes portées tant par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation que par le Ministère du Travail, nécessitant notamment une réingénierie de l'offre de formation en IUT, doit être engagé un travail conjoint entre les commissions FCA et F2PVE. Déjà entrepris au travers notamment une enquête à destination des ACD (Assemblées des Chefs de Département) et l'organisation de rencontres inter-spécialités, ce travail a ainsi permis d'apprécier la complexité de la problématique de l'approche par compétences et la nécessité d'interroger celle-ci au regard d'enjeux pédagogiques, sociétaux et économiques.

En outre, a été constatée l'importance pour le réseau IUT de bâtir collectivement une démarche réunissant l'ensemble des acteurs et partenaires afin certes de conserver et renforcer l'essence même de ce qui constitue tout réseau, mais plus fondamentalement de permettre une appropriation réelle et effective des enjeux et par là d'engager ensemble des transformations pertinentes et structurelles des pratiques.

C'est donc une telle démarche qu'il conviendra de renforcer et d'intensifier car se joue ici même l'opportunité stratégique pour les IUT d'être des acteurs incontournables de la formation professionnelle, faisant montre d'une expertise innovante et de savoir-faire exigeants, loin de ce conservatisme sans nuance qui leur est souvent opposé.

Formation continue et Alternance

La réforme de la formation professionnelle «Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel», publiée le 5 septembre 2018, a constitué le fil conducteur des réflexions menées au sein de la commission Formation continue et Alternance (FCA). Cette réforme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 et fera l'objet de décrets de mise en œuvre d'application jusqu'en 2021. Par rapport aux précédentes réformes, notamment à celle de 2014, il s'agit d'un changement d'orientation majeur au sein duquel les IUT doivent prendre leur place.

À compter du 1^{er} janvier 2020, le modèle économique va s'appuyer sur le coût contrat : les finances de l'apprentissage seront toutes aussi sécurisées que celles de la professionnalisation. La seule régulation de ce système va provenir de la capacité des entreprises à accepter et encadrer des alternants. La Taxe d'Apprentissage «hors quota», dont la part sera amoindrie, sera versée directement aux établissements. De même, les 21 OPCA¹ laissent leur place à 10 OPCO², qui vont intervenir dans la gestion de la formation professionnelle des salariés, notamment lors de la définition des coûts des contrats d'apprentissage.

Face à ce «big-bang», conduisant à de profondes mutations dans le paysage de l'enseignement supérieur, les IUT, en tant qu'outil privilégié de la professionnalisation par la technologie de l'enseignement supérieur, doivent s'adapter. Le paiement au contrat ouvre des perspectives intéressantes et va permettre de généraliser l'apprentissage pour toutes les formations liées à des diplômes. Bien sûr, l'appareil de

formation doit être capable de répondre à l'individualisation des parcours et proposer la signature de contrats d'apprentissage tout au long de l'année universitaire.

Par ailleurs, il est nécessaire de repenser l'offre en blocs de compétence et de modifier l'organisation pédagogique pour répondre de manière dynamique à la demande. Les IUT, composantes des universités, ont besoin de s'affirmer pour mettre en œuvre cette réorganisation de manière proactive. Ils doivent notamment se questionner sur leur faculté à déployer de manière efficiente les fonctions de marketing et conseil aux entreprises.

Il faut réfléchir à une organisation dynamique dans laquelle certains acteurs voient déjà la nécessité d'accroître le lien entre le producteur et le consommateur de formation. La démarche marketing doit proposer de mixer les parcours FI, FC, PRO-A, AFEST, VAE... Le lien avec les entreprises et les OPCO est à développer ou à conforter sans tarder. L'offre de formation inscrite au RNCP³ doit être étoffée pour répondre aux besoins du monde économique et lutter contre une concurrence qui ira *crescendo* !

Pour tout cela, les IUT ont des atouts indiscutables à continuer d'exploiter : capacité de promotion de la mixité des parcours auprès des publics de formation initiale, pédagogie spécifique et différenciante pour l'alternance et la formation tout au long de la vie (FTLV) ou encore liens naturels avec les acteurs économiques et les bassins d'emploi.



¹OPCA : Organismes paritaires collecteurs agréés

²OPCO : Opérateurs de compétences

³RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

⁴DGEFP : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

⁵DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Des partenariats à cultiver

Les partenariats font partie de l'ADN des IUT, pour preuve celui établi en 2013 avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Sa déclinaison au plan local perdure sous des formes diverses dans une dizaine d'IUT : partage de plateaux techniques, formations au niveau diplôme d'université et licence professionnelle, intervention d'experts, conférences...

Plus récemment, l'ADIUT a signé une charte avec la Fnas (Fédération nationale des appareils sanitaires). Il s'agit de répondre au besoin de double compétences du monde socio-économique en impliquant les IUT dans la formation de commerciaux ayant des connaissances techniques. Aujourd'hui, ce partenariat est en phase de mise en œuvre et les actions de formations débiteront à la rentrée 2019. Parallèlement, d'autres fédérations ou grandes enseignes (par exemple dans le domaine des composants électroniques) ont manifesté leur intérêt et il est prévu d'élargir les bénéficiaires de la charte dans un très proche avenir.

Cette dernière année a permis l'ouverture d'échanges avec d'autres acteurs comme l'APEC, PRISM'EMPLOI (branche interim et recrutement), CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences), GARF (Groupement des Acteurs et Responsables de Formation), FONGECIF qui sont en cours de transformation. Dans un paysage en cours de réforme, l'idée est de développer une démarche prospective et de co-construire la FTLV de demain.

La commission FCA, en lien permanent avec la commission Formation & Pédagogie, favorise la relation avec les acteurs qui construisent les réformes, que ce soit la DGEFP⁴ ou la DGESIP⁵. Les travaux sont également toujours partagés et discutés avec les partenaires sociaux, afin d'être en phase avec les objectifs et les enjeux de la formation d'aujourd'hui et de demain.



21%

des étudiants inscrits
en IUT relèvent de la FCA,
soit 31 500 étudiants

83%

des étudiants en FCA
sont inscrits en licence
professionnelle,
soit 22 470 étudiants



Communication

Le rôle des communicants dans les IUT a une portée qui va bien au-delà de la logique de marché, que l'on peut retrouver dans de nombreux secteurs privés ou institutionnels. Donner de la visibilité n'est ainsi pas le seul enjeu et chacun d'entre nous, dans nos 113 instituts, porte une responsabilité sociale. Il s'agit en effet d'informer avec en ligne de mire l'impératif d'être le plus précis et descriptif possible sur la réalité des contenus de formations et des débouchés qu'elles offrent.

Dans la conjoncture actuelle, informer les futurs candidats sur les filières porteuses d'avenir devient notre mission centrale. Donner de la visibilité à nos DUT, c'est leur montrer tels qu'ils sont. Cette démarche a un impact véritable et efficace sur les candidatures et les recrutements. Ainsi, la communication dans les IUT tend à se professionnaliser pour innover dans la manière de donner à voir concrètement les programmes et le devenir des diplômés.

Cet axe, s'il est efficace à destination des futurs candidats d'une manière générale (augmentation régulière des candidatures à l'entrée des IUT), l'est moins pour inciter les futurs bacheliers technologiques à candidater et à ne plus s'autocensurer. Nous devons progresser dans notre approche, redéfinir nos cibles pour participer à la motivation et à la réussite de ces publics.

Lorsqu'il s'agit de communication institutionnelle, le rôle social des IUT, dans la professionnalisation des jeunes et l'insertion professionnelle, garde bien sûr toute son importance. À cela s'ajoute tout ce qui différencie les IUT du reste de son environnement : les approches pédagogiques par la technologie, les nombreux projets transverses et tuteurés, les liens naturels tissés avec les partenaires économiques... La communication événementielle est souvent l'occasion de resserrer les liens avec

ces derniers, de donner du sens à des collaborations entre IUT et entreprises.

La communication ne doit pas être cantonnée à un rôle d'outil. Elle peut en être également un levier permettant d'initier stratégiquement des axes, qui prennent ensuite corps politiquement. C'est dans cet esprit que la commission Communication a travaillé cette année sur l'éco-communication. Le résultat des travaux et réflexions sera, sans aucun doute, un vrai point d'entrée pour faire vivre la responsabilité sociale et sociétale des universités (RSU) dans tout le réseau des IUT.

Favoriser le partage de bonnes pratiques

Communiquer pour son IUT nécessite la prise en compte de paramètres multiples et l'articulation entre plusieurs stratégies. En premier lieu, l'inscription dans la communication locale doit s'articuler avec les axes nationaux. La commission Communication a tout son sens dans ce contexte, afin de partager les problématiques liées à cette complexité. Elle se nourrit des richesses de la diversité des acteurs et des terrains. Elle bénéficie de la mixité des contacts et des actrices et acteurs de la communication : chargés de mission, enseignants, professionnels, personnels administratifs...

Les échanges de bonnes pratiques permettent une professionnalisation rapide et efficace et un véritable essaimage des initiatives porteuses. Le réseau Communication des IUT partage des outils pour mieux porter ses valeurs. Toutes et tous ont en commun ce même sentiment d'appartenance qui offre par ailleurs un vecteur de communication et une capacité de relais inédite sur les réseaux sociaux, notamment pour la valorisation des événements nationaux.



Évaluation des IUT : *un processus rénové*

La Commission consultative nationale (CNN) a engagé depuis 2015 une rénovation du dispositif d'évaluation des IUT et des DUT. Elle a été réalisée en s'inspirant des expériences accumulées au gré des premières campagnes d'évaluations.

La Commission consultative nationale (CNN) s'est efforcée, d'une part, de respecter les prescriptions de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) concernant le volume des documents à produire et, d'autre part, de prendre en considération les difficultés rencontrées par les équipes locales, notamment au moment de la collecte des données.

Il convenait de réduire le nombre d'indicateurs proposés, de faciliter leur recueil et de permettre à chaque équipe de se situer en disposant d'indicateurs nationaux. Un groupe de travail, composé de représentants de la CCN et de l'ADIUT, a travaillé à l'élaboration de nouveaux documents en repartant des objectifs du diplôme précisés par les textes de référence.

Vers une labellisation

Parallèlement à cette transformation, la CCN a engagé une démarche de labellisation de son processus d'évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

La formalisation de l'ensemble des activités et des règles liées doit permettre une reconnaissance d'un processus spécifique, qui met l'accent sur plusieurs particularités : visites sur site pour l'évaluation des formations en DUT, binômes d'experts mixtes (universitaire et représentant des secteurs d'activités), approche globale intégrant l'environnement de la formation.

Sans reproduire les démarches HCERES, il s'agit de faire reconnaître le « processus IUT » en apportant les améliorations nécessaires : publication des évaluations, charte et formation des experts, calendrier compatible, standardisation des supports... Ce dossier est en cours de finalisation pour transmission au HCERES et mise en œuvre dès la vague A.



Les 50 ans des IUT, ça continue !

Depuis mai 2018, plusieurs IUT ont fêté leur 50^e anniversaire en organisant des événements entourés des étudiants, des partenaires et des institutionnels : Allier, Belfort-Montbéliard, Besançon-Vesoul, Béthune, Bourges, Dijon-Auxerre, Limousin, Longwy Henri Poincaré, Mulhouse, Nîmes, Paris, Troyes.



MOUVEMENTS

Ils/elles ont été élu.e.s ou réélu.e.s directeurs/directrices d'IUT, entre mai 2018 et mai 2019 :

Cyrille Barthélémy (La Rochelle) • Bruno Bélières (Rodez) • Jean-Christophe Boisse (Nice Côte d'Azur) • Jean-Yves Chambrin (Tarbes) • Patrice Coorevits (Aisne) • Samuel Cruz-Lara (Nancy-Charlemagne) • Maxime Estaben (Perpignan) • Alexandra Knaebel (Louis Pasteur-Schiltigheim) • Jean-Luc Le Cam (Quimper) • Hamid Limani (Bobigny) • Patrice Mangeard (Angers-Cholet) • Laurent Manyri (Martinique) • Yacine Ouzrout (Lumière-Lyon 2) • Jean-Marie Paillot (Angoulême) • Yves Raingeaud (Tours) • Harouna Souley Ali (Longwy Henri Poincaré) • Antonietta Specogna (Thionville-Yutz) •

Des rencontres pour favoriser les partages d'expérience

La richesse des événements nationaux fait partie des valeurs différenciantes du réseau des IUT. Chaque année, l'ADIUT et ses adhérents se mobilisent pour organiser des moments de travaux collectifs et partages d'expérience. Selon les thématiques, de 50 à 200 acteurs et actrices des IUT mesurent l'intérêt de ces rassemblements, tant d'un point de vue professionnel qu'humain. En 2018-2019, en plus des quatre assemblées générales des directeurs*, plusieurs temps forts ont été organisés :

- Le séminaire des nouveaux directeurs, à l'IUT de La Rochelle,
- la journée des référents PPP (projet personnel et professionnel) , à l'IUT d'Angers-Cholet (55 participants et 42 IUT représentés),
- Les journées Pédagogie et Professionnalisation, à l'IUT de Saint-Nazaire (194 participants dont 62 contributeurs et 55 IUT représentés),
- Le programme de formation sur la propriété intellectuelle en partenariat avec l'INPI (60 enseignants de 7 sites différents représentés)
- Le colloque Communication, à l'IUT A de Lille,
- Le congrès national de la Recherche des IUT à l'IUT de Toulon,
- Le colloque Formation continue et Apprentissage à l'IUT de Haguenau,
- La commission nationale Relations internationales à l'IUT de Montpellier-Sète.

*organisées à l'IUT de Paris, à la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale (Paris 6^e), à l'IUT du Creusot et à celui du Havre.



On parle de nous

" Étudier à l'IUT peut être une chance "

La Nouvelle République

" L'IUT et son équipe en or "

La Nouvelle République

" L'IUT s'ouvre encore à l'international "

La Dépêche

**" IUT : création de 950 places
supplémentaires en Ile-de-France "**

Le Figaro

**" L'alternance bientôt
la norme dans les IUT "**

Ouest-France

" Bientôt un DUT en trois ans ? "

L'Étudiant

**" Déçu.e par la fac : les réorientations
en DUT ou BTS "**

L'Étudiant

**" Les formations universitaires
gagnantes pour trouver un emploi "**

20 Minutes

**" Les propositions des IUT au MESRI
pour améliorer Parcoursup "**

Dépêche AEF

**" Les bacheliers technologiques en IUT :
développer l'ambition chez les jeunes "**

Dépêche AEF

**" IUT. Des partenariats
à l'international florissants "**

Le Télégramme

" Une pédagogie tournée vers la réussite "

Studyrama

